R.-F. Le Men. *Le Catholicon*, Préface, pp. 9-10. Lettre à Luzel, 1867, in *Annales de Bretagne*, t. XLIX, p. 289.
F.-M. Luzel. Lettres à E. Renan, in *Annales de Bretagne*, t. XI, pp. 701 et 709. *De l'Authenticité des Chants du Barzaz-Breiz*, pp. 19-20. *Soniou Breiz-Izel*, t. I, pp. 106-107.
Guil. Le Jean. *La poésie populaire en Bretagne*, in *Revue celtique*, t. II, pp. 58-60.
(Félix Hémon). *Le Finistère* (Quimper), 25 décembre 1872.
N. Quellien. *Gouspero ar Raned*, in *Revue celtique*, t. IV, pp. 500-505; *Chansons et Danses de Bretons*, pp. 195-198.
(P. V.). *La Villemarqué, sa Vie et ses Œuvres*, pp. 171-177, 202, 210. *Le Fureteur breton*, t. III, p. 156; t. VI, p. 52.
L. Le Guennec. *Le Barzaz-Breiz devant la critique objective*, in *An Oaled*, 1935, pp. 388-390, et *Choses et Gens de Bretagne*, pp. 95-101.
F. Gourvil. *Sur la Neuvième « Série » du Barzaz-Breiz*, in *Ogam*, 1954, pp. 131-136.
F. Leroux. *Ogam*, 1956, p. 45.

§ II. *Le SEIGNEUR NANN et la FEE* (pp. 24 à 30).

Ce chant fait partie de toutes les éditions du recueil, et, son cas étant infiniment moins grave que celui du chant précédent, il nécessitera de moins longs développements. Il s'agit avec lui d'une pièce dont le thème est familier à de nombreuses littératures populaires du nord de l'Europe, et même de l'Europe latine : celui d'une fée dédaignée par un mortel et qui se venge en lui jetant un sort. Dans les versions bretonnes connues, ce thème se combine avec celui de la célèbre chanson française de *Jean Renaud* : La femme du héros venant d'accoucher, on lui laisse ignorer la mort de son mari; et, comme elle s'étonne de certains bruits, de certains détails de toilette dans son entourage, on les lui explique de quelque façon jusqu'à ce que la vérité doive lui être enfin apprise.

Dès 1833, Dufilhol publiait sur ce thème : *Gertrude et sa mère* (in *Revue de Bretagne*) et en donnait le texte original en 1836 dans *Guionvac'h, Etudes sur la Bretagne*. Le folklore breton abondait d'ailleurs en versions du *Seigneur Nann*, et La Villemarqué n'a pas eu à apporter de changements fondamentaux à celles qu'il avait pu découvrir. La collection de Penguern n'en contient pas moins de onze, sous différents titres : *Le Comte Tudor, le Seigneur Comte, Complainte du comte Tudor, Le Comte Conan, Le Comte et la Fée*. Dans le manuscrit de Mme de Saint-Prix annexé à cette collection on relève *Le jeune Comte*. Les *Gwerziou* de Luzel contiennent au t. I : *Le Seigneur comte* (deux versions) et *Le Seigneur Nann*. Quellien a donné dans ses *Chansons et Danses des Bretons : Le comte de Goélo*. Toutes ces pièces nous ramènent aux deux thèmes cités.

Voici quelqnes extraits du *Comte Tudor*, d'après le t. 89 des Mss. de Penguern (pp. 78 et suiv.) :

« Le comte Tudor et son épouse sont mariés tout jeunes : l'un douze, l'autre treize (ans).

« Quand elle n'en aurait eu que dix, elle a donné le jour à un fils. Un petit fils des plus vaillants; son cœur en est ravi.

— « Ma femme, dites-moi ce que vous aimeriez de mieux (...) après avoir donné le jour à un si beau fils ?

— « Un morceau de chair de lapin ou de lièvre, si j'en avais, mon époux, je le trouverais bon.

— « Détachez les chiens et les lévriers, que j'aille au bois lui en chercher.

« Au bois quand il a été, il n'a hélas ! rien trouvé ...

... une petite vieille il a rencontré qui lui a présenté une quenouille.

— « Bonjour à vous, marquis du comte (*sic*), il y a longtemps que je cherchais à vous rencontrer.

— « Ou bien vous mourrez à la première heure, ou vous dépérirez pendant trois ans ...

Tout le reste de la pièce ne diffère pas sensiblement, sauf pour la langue de celle du *Barzaz-Breiz*. Dans la plupart des autres versions de Penguern et dans les trois des *Gwerziou*, le jeune comte s'en va armé « de son fusil »; dans aucune d'elles on ne relève d'archaïsmes. Par contre, toutes sont pleines de mots français. La fée est désignée par les termes *groac'hik* « petite vieille », *kornandonez* « naine », *demezel* « demoiselle », et le chant se termine de façon plutôt banale, sans dénouement compliqué. Par exemple, dans *Le Comte Tudor* (Penguern) :

— « Ma belle-fille, vous le nier je ne le puis (plus), votre époux est ici enterré.

— « Prenez, ma belle-mère, les clefs de mon trésor pour faire élever mon orphelin.

« C'est un orphelin tout jeune, aussi bien du côté de son père que du côté de sa mère.

Cette finale se retrouve dans Dufilhol, dans la seconde et la troisième versions données par Luzel, tandis que la première des *Gwerziou* s'exprime ainsi :

— « Jusqu'à présent, je vous ai caché (la vérité), le faire plus longtemps, je ne le puis; c'est votre mari qui est enterré là !

» La dame comtesse à ces mots est tombée à terre sans connaissance — et elle est morte sur place. »

La pièce du *Barzaz* avait paru d'abord en traduction dans la *Revue de Paris*, en mai 1837, c'est-à-dire plus de deux ans avant la première édition du recueil. Les faits s'y déroulaient de la même façon que dans celle-ci; mais en partant pour la chasse, Sire Nann « saisit ses longues flèches », tandis qu'il s'agit plus tard d'une « lance de chêne », substituée au « fusil » des versions populaires (1).

(1) Dans la Préface de 1867, l'auteur insistait de cette façon sur l'équipement du seigneur Nann pour démontrer l'ancienneté du chant :

« Nous savons qu'on se servait de la lance et du javelot à la chasse au moyen âge, en Bretagne; mais qu'on en ait fait usage au seizième siècle, jusqu'ici nous n'avons pu en découvrir la preuve (P. LVIII).

Il rencontre, en arrivant au bois, une biche blanche qu'il poursuit et qui l'emmène jusqu'à la grotte d'une *Korrigan* occupée à lisser ses cheveux avec un peigne d'or. La fée lui propose de l'épouser, faute de quoi il languira pendant sept années, ou, à son choix, mourra sous trois jours. Résigné à cette dernière solution, Nann retourne chez lui, décède à l'insu de sa femme qui n'apprend l'événement qu'au cimetière, après ses relevailles. L'épouse meurt alors sur la tombe de son mari et est enterrée à ses côtés. Le lendemain, ce fut merveille de voir

> « deux chênes s'élever de leur tombeau dans les airs, et sur les branches de ces chênes, il y avait deux colombes blanches qui chantèrent gaiement au lever de l'aurore et prirent leur vol vers les cieux. »

Ni l'épisode de la biche blanche, ni celui de la Korrigan se peignant au bord d'une fontaine, ni l'épilogue poétique des deux chênes et des deux colombes sur le tombeau des jeunes époux ne se retrouvent dans aucune des autres versions.

A l'Argument de la pièce, dans l'édition de 1845 (p. 50) on lit qu'elle était due à *Fanch Melan,* de Nizon, également citée dans ses « Tables » par Mme de La Villemarqué pour *La Gorrigant* (v. plus haut, Chap. 3). Il est hors de doute que l'auteur a reçu de sa mère ou a recueilli lui-même une version aussi « brute » que toutes celles existant ailleurs, et qu'il lui a donné un cachet d'antiquité en y introduisant quelques traits à son goût et en substituant aux banalités de certains couplets des détails poétiques inspirés de contes médiévaux gallois ou français.

La pièce, dont les deux thèmes peuvent évidemment être anciens, mais dont la langue et la forme sont modernes, a des pendants chez bien d'autres peuples. En France, J. J. Ampère, Gérard de Nerval, Tarbé, Rathery, de Puymaigre, Bugeaud et plusieurs autres en ont publié des versions. Initié probablement par les ouvrages de Xavier Marmier aux littératures scandinaves, La Villemarqué connut l'existence du thème de la fée dédaignée dans ces littératures, où les elfes et un certain sire Olaf interviennent à la place de la Korrigan bretonne et du Seigneur Nann. Cela lui permit de citer les *Svenska Visor* (qu'il écrivit à tort *Viser*) et les *Danske Viser* dont les textes originaux lui étaient évidemment inaccessibles, de donner une haute idée de ses connaissances universelles, et de flatter en même temps les savants nordiques appelés à connaître l'ouvrage.

Il y aurait matière à de nombreuses observations, si l'on s'attardait à la comparaison des textes bretons de la première et de la « sixième » édition. Quelques exemples des changements apportés de l'une à l'autre à celui du *Seigneur Nann* démontrent que le collecteur prenait avec ses textes recueillis les mêmes libertés qu'un écrivain modifiant à son gré ses vers ou sa prose dans une édition « revue et corrigée » :

1839 (pp. 14 et suiv.)

Ann Aotrou Nann hag he fried,
.....
Eunn a zo paotr, eun all zo merc'h
.....
Livirit a rinn d'hoc'h timat
.....
He goaf dero fest a dapas.

1867 (pp. 25 et suiv.)

Ann aotrou Nann hag e bried,
Unan zo paotr ann all zo merc'h.
.....
Livirit m'her rei d'hoc'h timat.
Enn he c'hoaf dero a ***grogaz.***
(Etc.)

Bibliographie du SEIGNEUR NANN.

Abrahamsen et Nyerrup. *Danske Viser*, 5 vol. Copenhague, 1812-1814.

Kerardven (L. Dufilhol). *Guionvac'h, Etudes sur la Bretagne.*

La Villemarqué. *Visite au Tombeau de Merlin*, in *Revue de Paris*, 1837.

Magasin Pittoresque, 1840, p. 278 : *La Rencontre des Elfes.*

Revue critique d'Histoire et de Littérature, 12 mai, 25 août et 3 nov. 1866 : Etudes de Gaston Paris, Aug. Brachet et J.-B. Rathery sur la chanson de *Jean Renaud.*

J.-M. de Penguern. Collection manuscrite de la Biblioth. Nat. : t. 89, pp. 78 et suiv.; t. 90, pp. 285-292; t. 91, pp. 82-85; t. 93, pp. 33-34; t. 94, pp. 22-27; t. 95, pp. 7-11.

E. Ernault. *La Vengeance de la Fée dédaignée* (d'après les papiers de Dufilhol), in *Mélusine*, t. IV, col. 301-304.

D'Arbois de Jubainville. *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, avril-mai 1867, pp. 276 et suiv.

F.-M. Luzel. *Gwerziou Breiz-Izel*, t. I, pp. 4-24.

§ III. *Les NAINS* (pp. 34-38).

Aucune indication d'origine n'est fournie au sujet de ce chant, qui fait également partie de toutes les éditions de l'ouvrage. Mme de La Villemarqué avait couché sur ses « Tables » le titre *Les Tailleurs et le Nain* (sic.), correspondant à la pièce intitulée en 1839 *Le Tailleur et les Nains*, et recueilli d'Anaïc Le Breton, de Kerigazul-Nizon, sa principale fournisseuse (dont La Villemarqué semble avoir toujours ignoré les contributions aux collectes maternelles).

Luzel a publié au t. I des *Gwerziou Breiz-Izel* (pp. 134-137) une version de la même pièce, dans laquelle on ne trouve point le couplet d'après lequel Paskou le Long « ne pouvait plus faire de culottes, faute de pratiques », tous les gens étant « partis pour la guerre contre les Français et leur roi (*Ouz re Vro-C'hall hag o rou*) ».

Pas davantage on n'y relève le dernier vers :

Paz arc'hant korr tra na dal,

traduit « Monnaie de nains ne vaut rien », et qui contient une altération du gallois *arian bath*, « monnaie », sans répondant en breton.

La note des *Gwerziou*, en commentaire à la pièce, est à reproduire :